



PRIX DE LA NOUVELLE GASTON WELTER TALANGE

<http://prix-gaston-welter.com>

Envoi des textes : du lundi 4 mars au vendredi 28 juin 2019

Lauréats prévenus pour le 29 novembre 2019

Le Prix de la nouvelle de la Ville de Talange est placé sous la responsabilité de la Municipalité et de l'Office Culturel Municipal. Un comité de lecture présidé par Madame Sylvie JUNG est chargé de l'organisation du Prix et de l'adoption du règlement qui suit :

1. Intitulé

Prix de la nouvelle "Gaston Welter" - Ville de Talange

2. Conditions d'inscription

- Le prix est ouvert à tous, sans distinction d'âge, de nationalité ou de résidence.
- Les membres du comité de lecture ne peuvent participer au prix.
- Les droits de participation sont de 8 euros pour la première oeuvre et de 3 euros pour les suivantes (chèque libellé à l'ordre de l'Office Culturel Municipal de Talange).

Les lauréats ne pourront concourir l'année suivant l'obtention de leur prix.

3. Présentation des textes

- Il s'agit, pour les candidats, de présenter, conformément au présent règlement, une nouvelle.
- Le nombre des envois n'est pas limité, le choix du sujet est libre.
- Chaque texte présenté sera rédigé en français, dactylographié, expédié en trois exemplaires. Il comprendra environ 40 lignes par page et ne devra pas excéder quatre pages, au total plus ou moins 1600 mots.
- Ni le nom, ni l'adresse de l'auteur ne devront être portés sur le ou les textes. Par contre, sur chaque feuille du texte, en haut à droite, l'auteur portera deux lettres et deux chiffres au choix (exemple : PA/46).
- Ces deux lettres et ces deux chiffres (la devise) seront reproduits sur une enveloppe fermée dans laquelle figureront le nom, l'adresse et le numéro de téléphone et/ou l'adresse mail de l'auteur ainsi que le titre du texte (ou les titres, une devise par titre).

4. Modalités d'envoi

L'envoi doit contenir :

- le texte en trois exemplaires
- une enveloppe portant la devise (autant de devises que de textes)
- le titre de paiement (à l'ordre de l'Office Culturel Municipal de Talange)

Les envois doivent être adressés à :

Madame la Présidente du Prix de la nouvelle "Gaston Welter"
Hôtel de Ville
Service culturel
BP 1
57525 TALANGE

.../...

5. Date limite d'envoi

Les envois doivent parvenir à Madame la Présidente à partir du **lundi 4 mars 2019** et ce jusqu'au **vendredi 28 juin 2019 inclus**.

6. Récompenses

Les textes récompensés sont imprimés sur un recueil.

1^{er} Prix : 400 euros + 50 exemplaires de la brochure

2^{ème} Prix : 250 euros + 25 exemplaires de la brochure

3^{ème} Prix : 150 euros + 25 exemplaires de la brochure

7. Résultats et cérémonie de remise des prix

Les lauréats, uniquement, seront prévenus des résultats au plus tard le 29 novembre 2019.

Les auteurs seront conviés à assister à une rencontre autour de la nouvelle au cours de laquelle les trois lauréats seront honorés.

8. INTERNET

- Le règlement du concours, les résultats et les textes primés pourront être consultés sur :

Adresse Internet : www.talange.com

et : <http://prix-gaston-welter.com>

- Chaque participant s'engage à accorder aux organisateurs la liberté de diffuser son ou ses textes sur internet et dans le recueil des résultats.

9. Renseignements complémentaires

Contactez le Service Culturel de la Ville de Talange au :
03.87.70.87.83. ou à culturesports@mairie-talange.fr

DEFINITION DE LA NOUVELLE

Quelques essais de définition

La Nouvelle se distingue des autres genres littéraires par ses qualités spécifiques :

Le sujet est original.

Elle n'est pas un récit de longue haleine s'étendant sur une vie, sur une guerre, sur des années. L'action embrasse une période de temps relativement courte (une heure, une journée, une semaine...)

Elle n'est ni légende, ni conte.

Les personnages sont peu nombreux.

Le rythme du récit est rapide et ne s'embarrasse pas de longs développements psychologiques et philosophiques.

Elle est ce difficile art de la concision, de l'essentiel, cette tension de l'écriture jusqu'à la chute qui fait souvent d'une anecdote un destin.